

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 18 mai 2021

Délibération
n°60-2021
Point 4.11

Point 4.11 de l'ordre du jour
Exonération N.

EXPOSE DES MOTIFS :

N., étudiante à l'ISIT de Milan en partenariat avec l'ITIRI-Faculté des langues demande une exonération partielle de ses frais de droits spécifiques en raison de son handicap. L'ISIT de Milan doit verser à l'ITIRI par étudiant 600 € et il a été demandé que la somme versée pour cette étudiante soit de 300 €.

Le Conseil de Faculté a approuvé la demande d'exonération partielle pour l'étudiante N. le 15 mars 2021.

Délibération :

Le Conseil d'administration autorise la demande d'exonération partielle concernant l'étudiante N.

Résultat du vote :

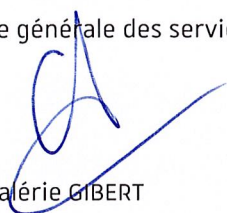
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	35
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 26 mai 2021

La Directrice générale des services

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'V' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Valérie GIBERT